

Ville de
Pont-Rouge



AVIS PUBLIC

La Ville de Pont-Rouge projette de vendre un camion incendie de marque Freightliner FL 80 et publie à cet effet l'appel d'intérêt *AI-2024-01 pour la disposition d'un camion incendie*. Toute personne intéressée est invitée à transmettre une proposition d'achat conformément aux instructions prévues au document *AI-2024-01 pour la disposition d'un camion incendie*.

Date limite de réception des propositions : **le 29 mars 2024, à 10 h 30**

Lieu du dépôt des propositions : Hôtel de ville de Pont-Rouge
À l'attention de Valérie Matte
189, rue Dupont
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4
valerie.matte@ville.pontrouge.qc.ca

Cet appel d'intérêt n'est pas un appel d'offres, ni un processus de soumission, ni une offre de contracter, ni une offre de vente. La Ville ne s'engage à accepter ni la proposition la plus basse, ni aucune des propositions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'une ou l'autre des personnes intéressées en cas de rejet de toutes les propositions.

De plus, cette vente se voulant de gré à gré, la Ville se réserve le droit de négocier avec la personne ayant présenté la proposition la plus intéressante, et ce, sans égard au prix.

Toutes questions concernant la procédure contractuelle et les informations techniques doivent être soumises par écrit à Mme Valérie Matte.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 21^E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN 2024.

La greffière,



Esther Godin



APPEL D'INTÉRÊT

AI-2024-01 POUR LA DISPOSITION D'UN CAMION INCENDIE

1. Préambule

La Ville de Pont-Rouge désire publier un appel d'intérêt pour la vente d'un camion incendie de marque Freightliner FL 80. À cet effet, elle invite toute personne intéressée à transmettre une proposition d'acquisition conformément aux prescriptions ci-après établies.

2. Appel d'intérêt

Par le présent document, la Ville de Pont-Rouge établit la procédure qui lui permet de retenir, s'il y a lieu, la personne qui fera l'acquisition du camion incendie.

3. Description du bien à être vendu

Camion incendie fabriqué par : Levasseur
Modèle : Freightliner FL 80
Année : 2002
Kilométrage : 45 661 km
Dimensions : Longueur 31 pieds, largeur 8 ½ pieds et hauteur 10 pieds
Cinq places dont quatre bancs style 911
Pompe Hale 1050 GPM
Système mousse fonctionnel
Nombre d'heures d'utilisation de la pompe : 524 heures
Test de pompe annuel réussi en 2023 (Jacques Thibault)
Réservoir en plastique de 800 gallons

Inclusions :

Lumières de scène à LED fonctionnelles
Échelle de 24 pieds

Ci-après « l'Équipement »

4. Questions et clarification

Pour toute question ou demande de clarification en rapport avec le présent appel d'intérêt, le proposant est autorisé à communiquer avec Mme Valérie Matte, par courriel.

À la suite de l'analyse de la question ou de la demande de clarification, la Ville peut, si elle le juge opportun, émettre un complément d'informations qu'elle publiera sur son site Internet, au plus tard 48 heures avant la date limite de réception des propositions.

5. Visite et inspection de l'Équipement

Toute personne désirant inspecter ou visiter l'Équipement doit le faire à ses frais et prendre rendez-vous avant le 8 mars 2024 en communiquant avec Mme Valérie Matte par courriel.

La Ville n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des proposants qui n'ont pas procédé à une visite et inspection de l'Équipement.

La période de visite sera du 12 au 15 mars 2024.

6. Garantie

La proposition doit prévoir que toute vente de l'Équipement sera conclue sans la garantie légale et qualité et aux risques et périls de l'acheteur.

7. Règle de présentation

La proposition doit être rédigée en français.

La personne qui signe une proposition est réputée autorisée à engager contractuellement le proposeur dans le cadre de cet appel d'intérêt. La Ville n'a pas à effectuer une enquête auprès du proposant pour valider le fait que cette personne bénéficie ou non de la délégation de pouvoirs requise à cette fin.

La proposition doit présenter une offre de prix en devise canadienne et une date de prise de possession.

8. Transmission de la proposition

Une personne ne peut transmettre plus d'une proposition.

Toute proposition peut être transmise, dans le délai prescrit, par courriel à l'attention de Mme Valérie Matte.

9. Prix

La proposition doit indiquer un prix forfaitaire pour l'achat de l'équipement payable au moment de la livraison selon les modalités à être déterminées par le Service des finances.

Le prix total proposé se verra appliquer la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ).

10. Lettrage

Avant d'utiliser ou de revendre les biens ou véhicules, ou au plus tard dans un délai de 90 jours suivant la prise de possession de l'Équipement, l'acheteur s'engagera à retirer à ses frais, tous lettrages et/ou marques de commerce présents sur les véhicules afin qu'on ne puisse associer de quelque façon la Ville ou tout autre propriétaire antérieur.

11. Validité

Toute proposition déposée doit demeurer valide pour une période de soixante (60) jours suivant la date et l'heure limites prévues pour la réception des propositions.

12. Livraison

Toute proposition doit inclure la livraison et la prise en charge du bien à l'adresse suivante :

Hôtel de ville de Pont-Rouge
189, rue Dupont
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4

La Ville ne procédera à aucune livraison de l'Équipement à une autre adresse que celle susmentionnée.

L'acheteur devra se charger de prendre les moyens et précautions nécessaires pour assurer une prise de possession sécuritaire, et ce, en conformité avec les lois et règlements en vigueur. L'acheteur est également responsable de tout dommage, direct ou indirect, matériel, corporel ou incorporel, accidentel ou intentionnel qui pourrait survenir à l'occasion de la prise de possession, et ce, que ce soit du fait de l'acheteur lui-même, de son représentant, de son préposé ou de toute personne qui l'accompagne. L'acheteur ne peut effectuer la revente ou procéder à la réparation du lot sur les lieux d'entreposage et avant d'en avoir pris possession.

13. Correction et retrait d'une proposition

Toute personne peut corriger, amender ou retirer sa proposition avant l'heure et la date limites fixées pour la réception, à la seule condition de transmettre un avis écrit à cet effet à l'attention de Mme Valérie Matte, sans pour cela aliéner son droit d'en présenter une nouvelle dans le délai prescrit.

14. Évaluation des propositions

Les propositions sont évaluées à partir des renseignements qu'elles contiennent. Sur une demande du représentant du dossier, le proposant doit lui transmettre dans les délais requis tout document ou information complémentaire permettant de poursuivre l'analyse des propositions.

15. Réserve et exonération de responsabilité

La Ville de Pont-Rouge ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les proposeurs. Dans tous les cas, les proposeurs ne peuvent prétendre à aucune indemnité ou compensation.

La Ville de Pont-Rouge ne peut, en aucun temps, être tenue responsable sur une base contractuelle ou extracontractuelle envers les proposeurs des dommages directs ou indirects qu'ils peuvent subir en raison de la force majeure, d'une faute, erreur ou omission de la part d'un de ses préposés ou mandataires dans le cadre de cet appel d'intérêt ou en raison d'une quelconque inexactitude dans les documents.

16. Réclamation ou poursuite judiciaire

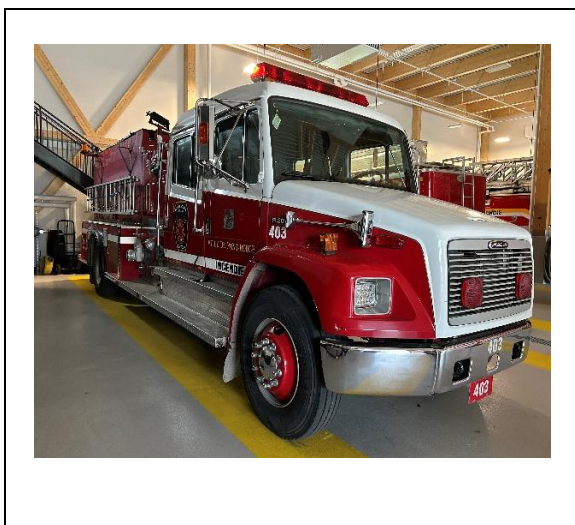
Toute proposition devra considérer, qu'en cas de vente, il devra être convenu que toute réclamation ou poursuite judiciaire relativement à la vente, pour quelque motif que ce soit, sera soumise à la juridiction exclusive des tribunaux du Québec. Dans les limites permises par la Loi, il est convenu de choisir le district judiciaire de Québec, province de Québec, comme le lieu approprié pour l'audition de ces réclamations ou poursuites judiciaires, à l'exclusion de tout autre district judiciaire qui peut avoir juridiction sur un tel litige, selon les prescriptions de la Loi.

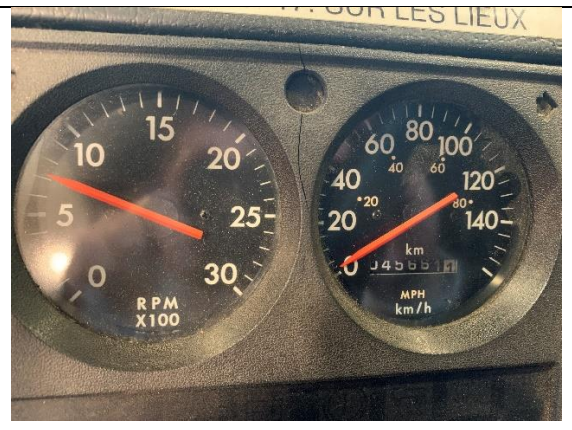
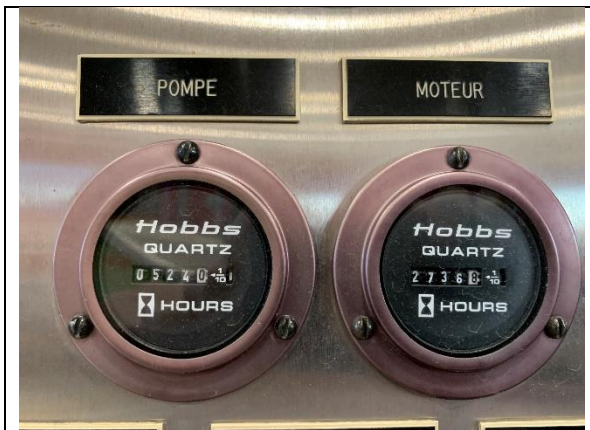
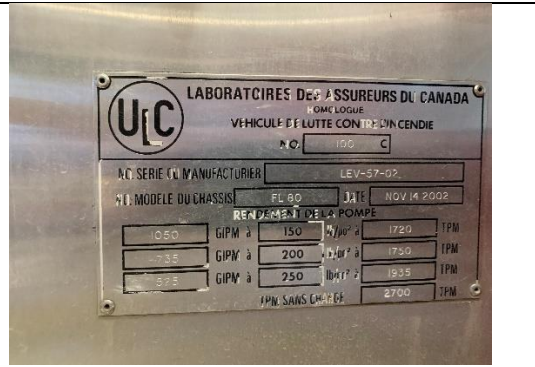
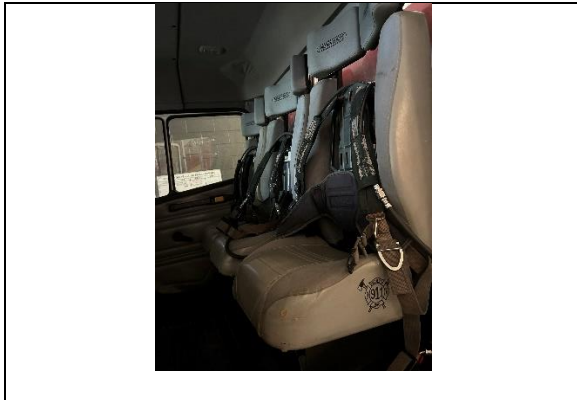
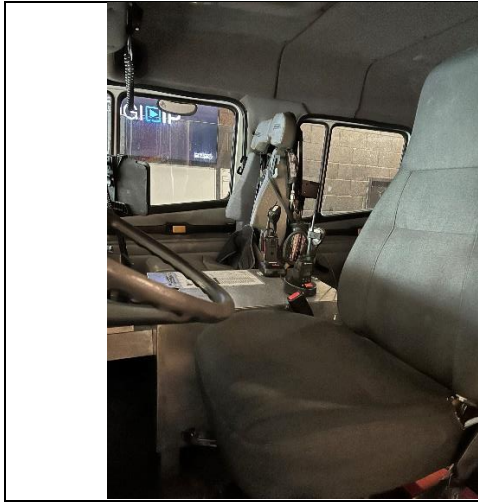
17. Adjudication du contrat

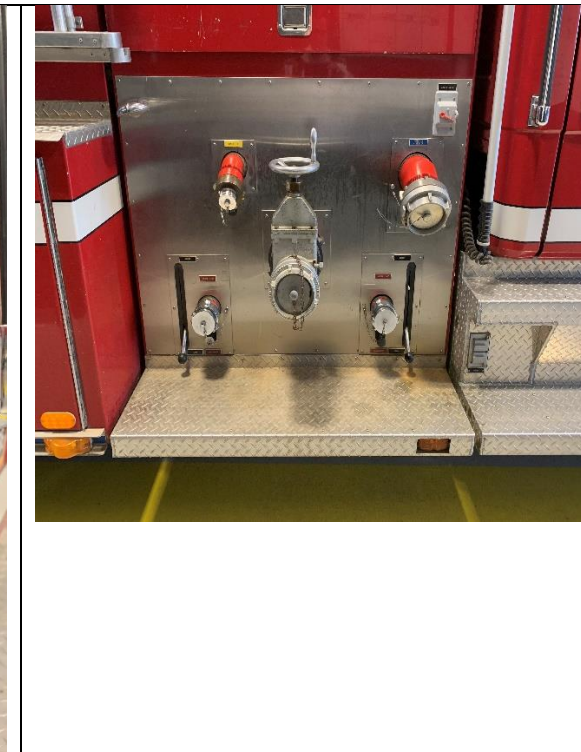
Un contrat pourra être attribué de gré à gré suivant l'analyse des propositions reçues. La Ville ne s'engage à accepter ni la proposition la plus basse, ni aucune des propositions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'une ou l'autre des personnes intéressées en cas de rejet de toutes les propositions

L'attribution du contrat sera faite par le fonctionnaire ou l'employé détenant le pouvoir délégué d'autoriser la vente.

ANNEXE A : PHOTOS







JACQUES THIBAUT

PIERREVILLE

Réparation de camion à incendie
Fire truck service

Légende

conforme	✓
non conforme	X
note	N

RAPPORT D'INSPECTION PRÉVENTIVE

M. Vincent Couvrette, directeur	Unité : 403
Service des Incendies	Type de véhicule: pompe
Pont-Rouge	Date: 4 octobre 2023

<i>Description</i>	
Châssis : FI 80	Manufacturier : Levasseur Inc.
#série 1FV6JJCB6YHF73077	Année de fabrication: 2002
Pompe: Hale Qflo 125-23L	Odomètre: 45610
#série de la pompe: 82695	vignette SAAQ: 1000011133 (08-24)
Ratio et #trans. 2.3	U.L.C. 100C (14-nov-2002)

<i>Intérieur de la cabine</i>	
1) Coupe courant / batterie ✓	16) Lum. arrière gauche ✓ droite ✓
2) Coupe courant / feux urgence ✓	17) Lum.halogène gauche droite
3) Lumière témoin coffre ✓	18) Contact moteur ✓
4) Lumière témoin porte ouverte ✓	19) Lumière témoin contact
5) Gyrophares toit ✓	20) Coupe contact urgence
6) Gyrophares arrières ✓	21) Embayage de la pompe air ✓
7) Rouge avant (cat-eye) ✓	22) Lumière témoin d'embayage ✓
8) Stroboscope (strobelight)	23) Barrure de transmission(lock-up) ✓
9) Phares alternatifs	24) Signal sonore arrière intérieur
10) Rouges alternatifs de côté ✓	25) Lumières compartiment pompe ✓
11) Signal sonore de recul ✓	26) Lumières compartiment moteur ✓
12) Feux de recul ✓	27) Lumières intérieur cabine ✓
13) Interrupteur klaxon/sirène ✓	28) Lumières carte routière ✓
14) Sirène électr.	29) Lumières cabine arrière ✓
15) Lum. de toit gauche droite	30) Klaxon à air ✓

<i>Notes</i>

JACQUES THIBAUT

PIERREVILLE

Réparation de camion à incendie
Fire truck service

Légende

conforme	✓
non conforme	X
note	N

<i>Groupe moteur</i>	<i>Modèle</i>	CAT 330hp	
31) Propreté du moteur	✓	37) Refroidisseur auxiliaire	✓
32) Courroies d'entraînement	✓	38) Panne à l'huile	✓
33) Pompe à eau	✓	39) Panne de la transmission	✓
34) Alternateur	✓	40) Joint de carter avant	✓
35) Carburateur		41) Pompe à conduite assistée	✓
36) Injecteurs	✓	42) Système à freins assistés	✓

<i>Sous le camion</i>			
43) Arbres de commandes avant	✓	48) Huile transmission de pompe	✓
44) Arbres de commandes arrière	✓	49) Amorceur de la pompe	✓
45) Joints de carter de la pompe	✓	50) Drain principal	✓
46) Joint d'étanchéité du différentiel	✓	51) Drain du réservoir	✓
47) Joints des essieux arrières	✓	52) Paquetage mécanique	✓

<i>Panneau de contrôle</i>			
53) Vernier (Throttle) manuel		60) Lumières panneau de contrôle	✓
54) Vernier électronique	✓	61) Ind. niveau d'eau au poste de déversement	
55) Compte-tours datcon	✓	62) Ind. niveau d'eau réservoir M/C	✓
56) Man.pression d'huile S/W	✓	63) Indicateur niveau mousse M/C	✓
57) Man. température du moteur S/W	✓	64) Voltmètre	
58) Man. temp. d'huile transmission		65) Compte-heure/horloge 522	✓
59) Niveau essence		66) Drain du détendeur de pression	

<i>Manomètres de pression</i>			
67) Principal C/1 4.5"	✓	74) #6 C/1 2.5"	✓
68) Entrée C/1 4.5"	✓	75) #7 C/1 2.5"	✓
69) #1 C/1 2.5"	✓	76) #8 C/1 2.5"	✓
70) #2 C/1 2.5"	✓	77) #9	
71) #3 C/1 2.5"	✓	78) #10	
72) #4 C/1 2.5"	✓	79) #11	
73) #5 C/1 2.5"	✓	80) #12	

JACQUES THIBAUT

PIERREVILLE

Réparation de camion à incendie
Fire truck service

Légende

conforme	✓
non conforme	X
note	N

Valves panneau de contrôle		Drain			
81) #1	8825 2.5" gauche	✓	✓	92) Remplir réservoir	8820 2" ✓
82) #2	8825 2.5" gauche	✓	✓	93) Refroidisseur du moteur	✓
83) #3	8825 2.5" droite	✓	✓	94) Refroidisseur de la pompe	✓
84) #4	8825 2.5" arr. gauche	✓	✓	95) Valve de vidange	
85) #5	8830 3" dr. 4" storz	✓	✓	96) Ouverture de remplissage	
86) #6	8820 2" transv.	✓		97) Canalisation de remplissage	
87) #7	8820 2" transv. (M)	✓		98) Trop-plein/Event	
88) #8	8830 3" canon	✓	✓	99) Entrée #1	8825 2.5" gauche ✓
89) #9				100) Entrée #2	8825 2.5" gauche ✓
90) #10				101) Entrée #3	8825 2.5" droite ✓
91) Succion réservoir	8830 3"			102) Entrée #4	8825 2.5" droite ✓

Détendeur de pression		Amorceur	
Marque	Hale	Marque	Hale électrique
Essai à 90 lb	✓	Epreuve à vide maximum	22" ✓
Essai à 150 lb	✓	Perte de	8 po. de Hg en 5 Min.
Essai à 250 lb	✓	Niveau d'huile de l'amorceur	

Débit du réservoir	360 G	Révolution maximale du moteur sans charge	
Pression pompe	100 lb	Lance	1½"
		Pitot	42 lb
		Temps requis	1.46 min.
Débit maximal du réservoir	360 G	Gallons déchargés	810 G
		Capacité du réservoir	970 G

Épreuve de pompe source statique						
Haut. d'aspiration		Longueur de boyaux		Temps d'aspiration		
2'		10' x 6"		10.8 sec.		
PRESSION A LA POMPE	RÉVOLUTION DU MOTEUR	ORIFICE DE LA LANCE	PRESSION A LA LANCE	DÉBIT NOMINAL	DÉBIT MAXIMAL DE LA POMPE	
150 lb	1690	2¼"	71 lb	1050	1290	
165 lb	1710	2½"	71 lb	1050	1287	
200 lb	1780	2"	56 lb	735	1250	
250 lb	2000	1¾"	48 lb	525	986	
Vide observé lors de l'épreuve						
	à 150 lb	4.5 hg	à 165 lb	5 hg	à 200 lb	3 hg
					à 250 lb	2 hg

